

08-11-24

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 24 novembre 2008, à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Louise Dionne
Nadyne Langlois
Lise Lévesque
Pauline Michaud, quitte à 19 h 55, départ motivé, retour à 21 h
Stéphanie Vill

MM. Raynald Caissy, vice-président
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Claude Fortin
Steve Gagné
Denis Goulet, par téléphone, absence motivée de 20 h 12 à 20 h 35
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Guy Potvin
Alain Rioux
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire), quitte à 19 h 55, départ motivé
Philippe St-Germain

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
M. Rock Bouffard, directeur des services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières
M^{me} Ann Santerre, coordonnatrice des services des ressources financières, quitte à 20 h 50
M. Jacques Pettigrew, agent d'administration aux services des ressources financières, quitte à 20 h 50

Absence motivée :

Jacques Deschênes

Invitée :

Manon Albert, Mallette, de 20 h à 20 h 50

M. Denis Goulet était présent par le biais du téléphone conformément au *Règlement concernant la participation à distance, par les commissaires, aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares (C.C.r.27-2006)*.

08-11-24-77 CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE

Le président, M. Raymond Tudeau, remet un certificat de reconnaissance à M^{me} Nathalie Thériault, responsable du service de garde La Girouette de l'école l'Estran, pour sa contribution au bon fonctionnement du service de garde et son implication auprès des élèves.

08-11-24-78 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCES DES ÉLÈVES

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du Conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

08-11-24-79 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Le sujet suivant est soumis :

- Comité de survie de l'école la Colombe.

08-11-24-80 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Gaston Rioux et M. Patrice Cayouette, représentants du Comité de parents, présentent un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

08-11-24-81 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Certificat de reconnaissance;
- 2.0 Période de questions et correspondances des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public ;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents ;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour ;
- 6.0 Assermentation des commissaires parents (Jacques Poirier);

7.0 Décision

- 7.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2008 :
- Approbation;
 - Suivis;
- 7.2 Politique sur les services de garde – Période de transition (Francine Doucet);
- 7.3 Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2009-2010 – Pour consultation (Francine Doucet);
- 7.4 Répartition des services éducatifs entre les centres – Année scolaire 2009-2010 – Pour consultation (Francine Doucet);
- 7.5 Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2009-2010 – Pour consultation (Francine Doucet);
- 7.6 Politique de dotation des ressources humaines – Pour adoption (Rock Bouffard);
- 7.7 Remerciements – Personnel retraité 2008 (Rock Bouffard);
- 7.8 Achat d'un terrain de la Ville de Rimouski situé derrière l'école du Rocher et cession à la Ville de Rimouski d'une parcelle de terrain (Carl Ruest);
- 7.9 Réfection de la toiture de l'aile D, phase 2, à l'école Paul-Hubert – Paiement final (Carl Ruest);
- 7.10 Entretien ménager au pavillon de la Rivière – Octroi de contrat (Carl Ruest);
- 7.11 Entretien ménager au Centre de formation des adultes de Mont-Joli – Octroi de contrat (Carl Ruest);
- 7.12 Avenir de l'école de la Colombe d'Esprit-Saint – Rapport du Comité d'analyse (Carl Ruest);
- 7.13 Avenir du pavillon Euclide-Fournier de Saint-Charles-Garnier (Jacques Poirier);
- 7.14 États financiers 2007-2008 de la Commission scolaire des Phares et rapport du vérificateur externe (Marc Girard);
- 7.15 Utilisation du surplus cumulé au 30 juin 2008 (Marc Girard);
- 7.16 Félicitations – 34^e Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (Cathy-Maude Croft);
- 7.17 Félicitations – Concours de nouvelles et de récits fantastiques «L'écorce fabuleuse» (Cathy-Maude Croft);
- 7.18 Félicitations – Médailles du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse (Cathy-Maude Croft);
- 7.19 Félicitations – Prix national Essor (Cathy-Maude Croft);
- 7.20 Félicitations – Gala de l'entreprise de la Mitis, édition 2008 (Cathy-Maude Croft);

7.21 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 – Pour consultation (Cathy-Maude Croft);

7.22 Appui à la candidature de la Ville de Rimouski au programme «Capitales culturelles du Canada 2011» (Jacques Poirier);

7.23 Autorisation de voyages (Jacques Poirier);

8.0 Information

8.1 Rapport du président;

8.2 Rapport du directeur général;

9.0 Questions nouvelles;

10.0 Levée de la séance.

DÉCISION

08-11-24-82 ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS

M. Jacques Poirier, directeur général, procède à l'assermentation solennelle des deux représentants du Comité de parents pour les ordres primaire et secondaire du Conseil des commissaires, soit M. Gaston Rioux pour l'ordre primaire, et M. Patrice Cayouette pour l'ordre secondaire.

Une entrée de cette affirmation solennelle est faite dans le livre des délibérations.

08-11-24-83 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2008 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2008 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

08-11-24-84 POLITIQUE SUR LES SERVICES DE GARDE – PÉRIODE DE TRANSITION

ATTENDU la résolution numéro 08-06-23-401;

ATTENDU l'article 8.3 de la Politique sur les services de garde qui prévoit notamment que : «L'excédent du surplus au 30 juin de chaque année est versé à la Commission scolaire.»;

ATTENDU que certains services de garde ont des surplus cumulés excédant le maximum prévu à la politique;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'accorder jusqu'au 30 juin 2010 aux services de garde concernés la possibilité de réduire leur surplus conformément à la politique.

08-11-24-85 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES – ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010 – POUR CONSULTATION

ATTENDU que des travaux d'analyse ont été effectués au cours de l'automne 2008;

ATTENDU que le document présentant la répartition des services éducatifs entre les écoles a été revu et corrigé;

ATTENDU qu'une étude a été faite en Comité consultatif de gestion;

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur la répartition des services éducatifs entre les écoles;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de soumettre à la consultation auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent, le document «Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2009-2010», codifié sous le numéro SE-09-002-A.

08-11-24-86 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES – ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010 – POUR CONSULTATION

ATTENDU que des travaux d'analyse ont été effectués au cours de l'automne 2008;

ATTENDU que le document présentant la répartition des services éducatifs entre les centres a été revu et corrigé;

ATTENDU qu'une étude a été faite en Comité consultatif de gestion;

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur la répartition des services éducatifs entre les centres;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de soumettre à la consultation auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent, le document «Répartition des services éducatifs entre les centres – Année scolaire 2009-2010», codifié sous le numéro SEAFP-09-01-A.

08-11-24-87 CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES – ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010 – POUR CONSULTATION

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder annuellement à l'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU que certaines modifications ont été apportées au document présentant les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU qu'une étude a été faite en Comité consultatif de gestion;

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de soumettre à la consultation auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent, le document «Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2009-2010», codifié sous le numéro SE-09-003-A.

08-11-24-88 POLITIQUE DE DOTATION DES RESSOURCES HUMAINES – POUR ADOPTION

ATTENDU la consultation menée auprès du Comité de parents, des trois syndicats représentant le personnel de la Commission scolaire et du Comité consultatif de gestion;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter les modifications apportées à la *Politique de dotation des ressources humaines*, telle que présentée par le directeur des Services des ressources humaines.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

08-11-24-89 REMERCIEMENTS – PERSONNEL RETRAITÉ 2008

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'exprimer nos plus sincères remerciements aux personnes ci-après désignées pour la qualité des services rendus au cours des nombreuses années passées au service de la Commission scolaire des Phares.

| PERSONNEL CADRE | PERSONNEL ENSEIGNANT | PERSONNEL PROFESSIONNEL | PERSONNEL DE SOUTIEN |
|---|---|-------------------------|--|
| Brillant, Yvan Gagné, Ruth Gauthier, Claude Gendreau, André Robinson, Joachim | Beaulieu, Marcelle Bélanger-Bouillon, Aline Bernier, Madone Bérubé-Durette, Diane Bérubé, Odette Brice, Martine Coriveau, Michèle Desrosiers, Rigobert Fournier, Gabrielle Fournier, Nicole Gendron, Francine Henry, Noëlla Leblanc, Ginette Lévesque, Francine Lévesque, Huguette Lévesque, Marjolaine Proulx, J.-Réjean Rousseau, Ghislaine Roy, Denis J. Simard-Laflamme, Agathe Therriault, Denis | Lavoie, Maurice | Bellavance, Denise Bernard, Véronique Bourque, Éliette Brochu-Migneault, Isabelle Côté, Sylvie Côté, Sylvie Dumont, Diane Fournier, Jacques Isabelle, Céline Joseph, Micheline Langlais, Noëlla-Lise Lepage, Gilles-Aimé Lévesque-Dubé, Cécile Perreault, Magella Plante-Dubé, Réna Roussel, Jeanne-Mance Roy, Jean-Yves Thibault, Nicole |
| 5 | 21 | 1 | 18 |

08-11-24-90 ACHAT D'UN TERRAIN DE LA VILLE DE RIMOUSKI SITUÉ DERRIÈRE L'ÉCOLE DU ROCHER ET CESSION À LA VILLE DE RIMOUSKI D'UNE PARCELLE DE TERRAIN

ATTENDU que la configuration actuelle du terrain de l'école du Rocher, caractérisée notamment par sa faible superficie et la présence de nombreuses pentes, apporte plusieurs problématiques;

ATTENDU l'impossibilité pour l'école de mettre de l'avant des projets de développement de sa cour par manque d'espace;

ATTENDU que le terrain situé immédiatement derrière l'école, propriété de la Ville de Rimouski, est déjà utilisé par les élèves de l'école, mais sans possibilité de le développer et de l'aménager sans entente préalable avec la Ville;

ATTENDU qu'aucune aide financière ne peut être obtenue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour tout projet d'embellissement de la cour d'école si le terrain n'appartient pas à la Commission scolaire;

ATTENDU la demande reçue de la Ville de Rimouski pour participer financièrement au projet d'installation d'une surface synthétique sur le terrain de football du Complexe sportif Guillaume-Leblanc;

ATTENDU que la Commission scolaire est d'accord pour donner une suite favorable à cette demande;

ATTENDU que la Commission scolaire possède un terrain constituant une valeur foncière qu'elle peut céder partiellement, en lieu et place d'une participation financière directe au projet de terrain synthétique;

ATTENDU que le jumelage du dossier du terrain derrière l'école du Rocher et du dossier de la demande de participation pour la surface synthétique permettrait de conclure une entente favorable aux deux parties;

ATTENDU les négociations entreprises avec la Ville de Rimouski qui ont permis de trouver une formule équitable basée sur la valeur au rôle des deux terrains, en vigueur au 1^{er} janvier 2007;

ATTENDU les dispositions du Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire qui autorise toute aliénation d'une valeur de 100 000 \$ et moins;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu ce qui suit :

- D'acheter de la Ville de Rimouski le terrain situé derrière l'école du Rocher portant le numéro de lot 3 258 009 du cadastre du Québec, d'une superficie de 8813,5 m², pour la somme de 117 968 \$;
- De céder à la Ville de Rimouski une partie de terrain plus amplement décrite comme suit :

«une parcelle de terrain constituée par une portion du lot 4 045 164 du cadastre du Québec, bornée au nord-ouest par la rue Pierre-Delisle sur une longueur approximative de 54,72 mètres, au nord-est par le lot 4 045 163 sur une

longueur approximative de 68,0 mètres, au sud-est par le lot 4 045 164 (à redéfinir) sur une longueur approximative de 55,0 mètres et enfin au sud-ouest par l'avenue Sirois sur une longueur approximative de 68,0 mètres, ladite parcelle de terrain devant contenir une superficie de 3731,5 mètres carrés.»

Étant entendu que la valeur au rôle de cette parcelle est de 100 000 \$.

Il est finalement résolu que cette transaction comporte les conditions suivantes :

1. Le paiement de la somme reliée à l'achat du terrain sera effectué en deux paiements égaux, payables le 1^{er} septembre 2009 et le 1^{er} septembre 2010;
2. La parcelle cédée doit toujours conserver l'utilisation «parc»;
3. La Commission scolaire possèdera un accès privilégié au terrain muni d'une surface synthétique, selon des modalités à définir.
4. La Ville et la Commission scolaire assumeront à parts égales les frais d'identification cadastrale du terrain cédé de même que les frais relatifs à la préparation et à l'enregistrement de l'acte notarié et à la production des copies de cet acte.

08-11-24-91 RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'AILE D, PHASE 2, À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – PAIEMENT FINAL

ATTENDU la recommandation de Les Architectes Goulet et LeBel concernant les travaux de réfection de la toiture de l'aile D, phase 2, à l'école Paul-Hubert;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de verser à l'entrepreneur J.C.O. Malenfant inc., la somme de 35 906,12 \$ représentant le paiement final dans ce projet.

08-11-24-92 ENTRETIEN MÉNAGER AU PAVILLON DE LA RIVIÈRE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat d'entretien ménager au pavillon de la Rivière de Sainte-Angèle-de-Mérici;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Vill et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager du pavillon de la Rivière à Coop de travail SEMPI, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 24 276 \$ (taxes en sus) par année, à compter du 1^{er} décembre 2008.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention des documents exigibles en vertu du contrat.

08-11-24-93 ENTRETIEN MÉNAGER AU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat d'entretien ménager au Centre de formation des adultes de Mont-Joli;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager du Centre de formation des adultes de Mont-Joli à Coop de travail SEMPI, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 31 350 \$ (taxes en sus) par année, à compter du 1^{er} décembre 2008;

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention des documents exigibles en vertu du contrat.

08-11-24-94 AVENIR DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE D'ESPRIT-SAINT – RAPPORT DU COMITÉ D'ANALYSE

ATTENDU l'article 6.2 de la *Politique relative au maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU la recommandation du comité d'étude constitué pour analyser la situation de l'école de la Colombe d'Esprit-Saint;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de maintenir ouverte l'école de la Colombe tant que la Commission scolaire sera en mesure d'assurer à la clientèle de cette école des services éducatifs d'une qualité comparable à celle observée dans les autres écoles du territoire et cela à un coût s'apparentant aux règles allouées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour le financement des services éducatifs qui y sont offerts et des coûts d'opération de l'immeuble.

Il est également résolu d'informer les élus municipaux d'Esprit-Saint de cette décision et de les encourager à poursuivre, de concert avec leur communauté, les actions entreprises pour maintenir ouverte leur école.

Il est finalement résolu de reconstituer un comité d'analyse de situation pour cette école à l'intérieur d'un délai maximal de deux ans.

08-11-24-95 AVENIR DU PAVILLON EUCLIDE-FOURNIER DE SAINT-CHARLES-GARNIER

ATTENDU la *Politique relative au maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU les résultats de l'analyse et les recommandations du comité d'analyse;

ATTENDU la consultation publique;

ATTENDU les discussions tenues en Comité plénier;

ATTENDU le projet de mise en place d'un programme d'anglais intensif au troisième cycle du primaire au pavillon Euclide-Fournier approuvé par le Conseil d'établissement de l'école des Hauts-Plateaux;

ATTENDU l'implication et les engagements pris par les représentants du milieu;

ATTENDU qu'un minimum de douze élèves au troisième cycle du primaire est pédagogiquement requis pour assurer la mise en place d'un programme d'anglais intensif;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de maintenir ouvert pour l'année scolaire 2009-2010 le pavillon Euclide-Fournier à condition que puisse être mis en place le programme d'anglais intensif avec un minimum de douze élèves au troisième cycle du primaire inscrits au 1^{er} août 2009.

Il est également résolu de procéder à l'analyse de la situation quant au maintien ou à la fermeture du pavillon Euclide-Fournier pour l'année 2010-2011.

08-11-24-96 ÉTATS FINANCIERS 2007-2008 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

ATTENDU la vérification effectuée par le vérificateur externe Mallette sur les opérations financières de la Commission scolaire des Phares en 2007-2008;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de prendre acte des états financiers annuels et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant au 30 juin 2008, tels que soumis par le directeur général et présentés par le vérificateur externe Mallette.

Le rapport financier est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-11-24-97 UTILISATION DU SURPLUS CUMULÉ AU 30 JUIN 2008

ATTENDU les états financiers présentés le 24 novembre 2008;

ATTENDU l'état du surplus cumulé au 30 juin 2008;

ATTENDU l'étude en Comité plénier le 17 novembre 2008 de la proposition de l'utilisation du surplus cumulé au 30 juin 2008;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter l'utilisation du surplus 2008, tel que présenté au document intitulé «Proposition de l'utilisation du surplus cumulé au 30 juin 2008», codifié sous le numéro SF-08-09-03.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-11-24-98 FÉLICITATIONS – 34^e GALA MÉRITAS SPORTIF DU BAS-SAINT-LAURENT

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations à Anthony Canuel, élève de l'école l'Écho-des-Montagnes de Saint-Fabien, pour avoir remporté le titre d'athlète masculin de niveau régional au 34^e Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent, tenu le 1^{er} novembre 2008.

08-11-24-99 FÉLICITATIONS – CONCOURS DE NOUVELLES ET DE RÉCITS FANTASTIQUES «L'ÉCORCE FABULEUSE»

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Vill et résolu d'offrir nos félicitations aux élèves suivants qui ont remporté le concours de nouvelles et de récits fantastiques «*L'écorce fabuleuse*», soit :

| | |
|---|---|
| Camille Pelletier École le Mistral | Grande gagnante, 1 ^{er} cycle du secondaire |
| Noémie Pelletier-Dumais École Langevin | Grande gagnante, 1 ^{er} cycle du secondaire |
| Esther Forcier École Paul-Hubert | Grande gagnante, 2 ^e cycle du secondaire |
| Samantha Pelletier École le Mistral | Grande gagnante, 2 ^e cycle du secondaire |
| Mélanie Fillion École Sainte-Luce | Gagnante régionale, 1 ^{er} cycle du secondaire |
| Marie-Ève Bélanger École Sainte-Luce | Gagnante régionale, 1 ^{er} cycle du secondaire |
| Marie-Frédérique Vignola-Belzile École le Mistral | Gagnante régionale, 1 ^{er} cycle du secondaire |
| Louis-Frédéric Verreault-Giroux École le Mistral | Gagnant régional, 2 ^e cycle du secondaire |

08-11-24-100 FÉLICITATIONS – MÉDAILLES DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR LA JEUNESSE

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations à Émilie Beaulieu, élève de l'école Paul-Hubert en 2007-2008 et Mireille Perreault, élève de l'école le Mistral en 2007-2008, pour avoir chacune remporté une Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse (bronze), remise pour avoir atteint les objectifs de leur programme d'études, avoir fait preuve de dépassement de soi et avoir démontré courage et dévouement au cours de l'année scolaire 2007-2008.

Les actions bénéfiques en milieu scolaire ou communautaire des récipiendaires de la Médaille de bronze du Lieutenant-gouverneur, représentent une source d'inspiration pour la jeunesse.

08-11-24-101 FÉLICITATIONS – GRAND PRIX NATIONAL ESSOR

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations à l'école du Rocher/d'Auteuil pour avoir remporté le grand prix national Essor remis par le ministère de l'Éducation, du

Loisir et du Sport et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, pour son projet «École du Rocher/d'Auteuil et l'Orchestre symphonique de l'Estuaire».

08-11-24-102 FÉLICITATIONS – GALA DE L'ENTREPRISE DE LA MITIS, ÉDITION 2008

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis pour s'être mérité la première place au Gala de l'entreprise de la Mitis, édition 2008, dans la catégorie *Initiative de développement durable*.

08-11-24-103 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2009-2010, 2010-2011 ET 2011-2012 – POUR CONSULTATION

ATTENDU les exigences de la *Loi sur l'instruction publique* pour le dépôt d'un plan triennal et de destination des immeubles et de la liste des établissements de la Commission scolaire 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter, pour fins de consultation, le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012*.

08-11-24-104 APPUI À LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE RIMOUSKI AU PROGRAMME «CAPITALES CULTURELLES DU CANADA 2011»

ATTENDU que la Ville de Rimouski déposera, au début de 2009, sa candidature dans le cadre du programme *Capitales culturelles du Canada, 2011*;

ATTENDU que le milieu culturel rimouskois possède toute la synergie et le dynamisme nécessaires et que celui-ci est mobilisé pour prétendre au titre de *Capitales culturelles du Canada, 2011*, dans la catégorie des villes de 50 000 habitants et moins;

ATTENDU que la réponse positive, reçue lors de l'appel de projets lancé par la Ville pour les *Capitales culturelles du Canada, 2011*, a suscité un grand intérêt de la part du milieu pour les arts et la culture;

ATTENDU que les projets reçus démontrent une implication dynamique au sein de notre communauté de par leur qualité et leur originalité;

ATTENDU que ce programme renforcera les liens entre les intervenants, les organismes et aussi entre les diverses communautés culturelles de notre milieu;

ATTENDU que les retombées de ce programme contribueront à l'essor et au développement des arts et de la culture et permettront d'entretenir et de stimuler la vitalité culturelle de la ville de Rimouski;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'appuyer la Ville de Rimouski dans ses démarches pour l'obtention de ce titre.

08-11-24-105 AUTORISATIONS DE VOYAGES – DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par M^{me} Nadyne Langlois et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document # F112-5-1 (03).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-11-24-106 INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général;

08-11-24-107 QUESTIONS NOUVELLES

Les sujets suivants sont abordés dans les questions nouvelles :

- a) Fondation Vincent Lecavalier – Remerciements à M. René Gagnon;
- b) Fixation des dates de rencontres des conseils d'établissement;
- c) Consommation énergétique.

08-11-24-108 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 23, il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2008

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

| | |
|-------------|---|
| 08-11-24-77 | Certificat de reconnaissance |
| 08-11-24-78 | Période de questions et correspondances des élèves |
| 08-11-24-79 | Période de questions réservée au public |
| 08-11-24-80 | Période réservée aux commissaires parents |
| 08-11-24-81 | Adoption de l'ordre du jour |
| | Décision |
| 08-11-24-82 | Assermentation des commissaires parents |
| 08-11-24-83 | Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2008 – Approbation et suivis |
| 08-11-24-84 | Politique sur les services de garde – Période de transition |
| 08-11-24-85 | Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2009-2010 – Pour consultation |
| 08-11-24-86 | Répartition des services éducatifs entre les centres – Année scolaire 2009-2010 – Pour consultation |

| | |
|-------------|---|
| 08-11-24-87 | Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2009-2010 – Pour consultation |
| 08-11-24-88 | Politique de dotation des ressources humaines – Pour adoption |
| 08-11-24-89 | Remerciements – Personnel retraité 2008 |
| 08-11-24-90 | Achat d'un terrain de la Ville de Rimouski situé derrière l'école du Rocher et cession à la Ville de Rimouski d'une parcelle de terrain |
| 08-11-24-91 | Réfection de la toiture de l'aile D, phase 2, à l'école Paul-Hubert – Paiement final |
| 08-11-24-92 | Entretien ménager au pavillon de la Rivière – Octroi de contrat |
| 08-11-24-93 | Entretien ménager au Centre de formation des adultes de Mont-Joli – Octroi de contrat |
| 08-11-24-94 | Avenir de l'école de la Colombe d'Esprit-Saint – Rapport du comité d'analyse |
| 08-11-24-95 | Avenir du pavillon Euclide-Fournier de Saint-Charles-Garnier |
| 08-11-24-96 | États financiers 2007-2008 de la Commission scolaire des Phares et rapport du vérificateur externe |
| 08-11-24-97 | Utilisation du surplus cumulé au 30 juin 2008 |
| 08-11-24-98 | Félicitations – 34 ^e Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent |

| | |
|--------------|--|
| 08-11-24-99 | Félicitations – Concours de nouvelles et de récits fantastiques «L'écorce fabuleuse» |
| 08-11-24-100 | Félicitations – Médailles du lieutenant-gouverneur pour la jeunesse |
| 08-11-24-101 | Félicitations – Prix national Essor |
| 08-11-24-102 | Félicitations – Gala de l'entreprise de la Mitis, édition 2008 |
| 08-11-24-103 | Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 – Pour consultation |
| 08-11-24-104 | Appui à la candidature de la Ville de Rimouski au programme «Capitales culturelles du Canada 2011» |
| 08-11-24-105 | Autorisations de voyages – Directeur général |
| 08-11-24-106 | Information |
| 08-11-24-107 | Questions nouvelles |
| 08-11-24-108 | Levée de la séance |